

الجمهورية التونسبة



Bulletin Officiel

N° 3895 Mercredi 13 Juillet 2011

____ 16^{ème} ANNEE ____ ISSN 0330-7174

	COMMUNIQUE DU CMF	
	RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE	2
	AVIS DES SOCIETES	2.5
	INFORMATIONS POST AGO -BTE-	3-5
Ш	INFORMATIONS POST AGE –GIF FILTER-	6-7
AIR	INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS –AIR LIQUIDE TUNISIE-	8
4	ASSEMBLEE GENERALE	
Σ	SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA –SOPAT SA-	9
Ξ	BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE	9
0	COURBE DES TAUX	10
S	VALEURS LIQUIDATIVE DES TITRES OPCVM	11-12

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier¹, elles sont tenues, de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du conseil du marché financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne² et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant et publiant leurs indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2011, au plus tard le 20 juillet 2011.

¹ Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

² Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

Informations Post AGO

Banque de Tunisie et des Emirats

Siège social : 5 bis, Rue Mohamed Badra, Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 29 juin 2011, la Banque de Tunisie et des Emirats publie, ci-dessous :

- Les résolutions adoptées.
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres,

1- RESOLUTIONS ADOPTEES

Résolution 1

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la banque, le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe et les rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et les états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2010, approuve les rapports du Conseil d'Administration et les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à L'unanimité.

Résolution 2

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux conventions prévues à l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 et relative aux établissements de crédit et à l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, approuve l'ensemble de ces conventions.

Cette résolution est adoptée à L'unanimité.

Résolution 3

L'assemblée générale ordinaire après avoir pris connaissance des résultats de l'exercice 2010, donne quitus entier et sans réserve à tous les administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2010.

Cette résolution est adoptée à L'unanimité.

- Suite -

Résolution 4

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la répartition suivante du bénéfice de l'exercice 2010 :

E., di.,

	En dinars
(+) Résultats reportés de 2009	4.017.652,194
(+) Résultat net de 2010	8.011.821,947
(-) Réserves légales	601 473,707
(-) Distribution de dividendes aux porteurs d'ADP	1 800 000,000
(-) Fonds social	400.000,000
(-) Réserves pour risques bancaires généraux	2 000 000,000
(-) Réserves pour investissements exonérés	3 400 000,000
(=) Résultat à reporter	3.828.000,434

La distribution de dividendes au profit des titulaires des ADP aura lieu à partir du 27 septembre 2011.

L'assemblée générale autorise la Direction générale à affecter la réserve pour risques bancaires généraux sur les créances classées en cas de besoin.

Résolution 5

L'assemblée générale ordinaire fixe les jetons de présence à un montant net de 1.000 dinars par membre et par conseil.

Cette résolution est adoptée à L'unanimité.

Résolution 6

L'assemblée générale ordinaire approuve la nomination des administrateurs suivants représentant du Fonds d'Abou Dhabi d'Investissement :

- M. Nacer Choutaiet Al Koutbi en remplacement de M. Khamis Oleiyan,
- M. Sakr Salem El Amri en remplacement de M. Ahmed Choubeib El Dhahiri,
- M. Jabr Zael Al Bouflessa en remplacement de M. Ahmed Oteiq El Mazroui,
- M. Obeid Mrad Al Souidi de remplacement de M. Mohamed Seif Al Souidi,
- M. Khalifa Ali Al Komzi en remplacement de M. Ahmed Obeid Al Mazroui, et ce, pour la période restante de leur mandat.

L'assemblée générale ordinaire approuve la nomination des administrateurs suivants représentant de l'Etat tunisien :

- M. Mohamed Agrebi en remplacement de M. Tarek Al Zine,
- M. Abdelhamid Ghanmi en remplacement de M. Ahmed Tarchi, et ce, pour la période restante de leur mandat.

Cette résolution est adoptée à L'unanimité.

- Suite -

Résolution 7

L'assemblée générale ordinaire donne tous pouvoirs au représentant légal de la Banque ou à toute personne mandatée par lui à l'effet d'effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités légales de publication.

Cette résolution est adoptée à L'unanimité.

2 - BILAN APRES AFFECTATION DES RESULTATS

Bilan après répartition Arrêté au 31 Décembre 2010 (unité: en milliers de dinars)

ACTIF	Exercice 2010	
Caisse & avoirs auprés de la BCT, CCP & TGT	2 695	3 074
Créances sur les établissements bancaires & financiers	55 649	118 018
Créances sur la clientèle	436 230	336 768
Portefeuille d'investissement	46 411	40 032
Valeurs immobilisées	11 217	10 244
Autres actifs	13 822	13 586
TOTAL ACTIF	566 024	521 722
PASSIF		
Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	88 141	37 207
Dépôt & avoirs de la clientèle	170 442	209 837
Emprunts & ressources spéciales	154 548	125 225
Autres passifs	10 656	11 546
TOTAL PASSIF	423 787	383 815
CAPITAUX PROPRES		
Capital	90 000	90 000
Réserves	49 249	44 311
Actions propres	-840	-840
Résultat reporté	3 828	4 436
TOTAL CAPITAUX PROPRES	142 237	137 907
TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES	566 024	521 722

3 - EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION DES RESULTATS

(unité: en milliers de dinars)

	31/12/2010 Avant répartition	affectation résultat et report	31/12/2010 Après répartition
Capital	90 000	0	90 000
Actions propres	-840	0	-840
Réserves légales	6 159	602	6 761
Réserves à régime spécial	22 343	0	22 343
Fonds social	2 576	400	2 976
Réserves pour risques bancaires	4 867	2 000	6 867
Autres réserves	6 400	0	6 400
Dividendes		1 716	
Dividendes rattachées aux Actions propres	418	84	502
réserves pour réinvestissements exonérés	0	3 400	3 400
Résultats reportés	4 018	-190	3 828
résultat de la période	8 012	-8 012	
Situation nette	143 953	-	142 237

INFORMATIONS POST AGE

GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION GIF FILTER SA Siège social : GP1 KM 35 8030 GROMBALIA

Suite à la réunion de son assemblée générale extraordinaire en date du 30 juin 2011, la Société Générale Industrielle de Filtration- GIF- publie ci-dessous les résolutions adoptées :

Première résolution :

Les actionnaires de la société Générale Industrielle de Filtration GIF FILTER SA réunis-en Assemblée Générale Extraordinaire approuvent les décisions du Conseil d'Administration du 27/04/2011 et décident d'augmenter le capital social de la société de 3.333.000 dinars pour le porter de 6 666 000 dinars à 9 999 000 dinars par incorporation de réserves en deux temps :

Cette augmentation est réalisée par l'incorporation :

- Des réserves spéciales de réinvestissement crées par l'article 7-2 du code des incitations aux investissements pour un montant de 856.000 DT
- Le reliquat soit 2.477.000 DT par des réserves statutaires pour 1.400.939 DT et des réserves pour des réinvestissements antérieurs disponibles pour 1.076.061 DT.

Comme suit:

- 1) Porter le capital social dans une première étape de 6 666 000 dinars à 8 332 500 dinars par incorporation de la somme de 1 666 500 dinars à prélever sur les réserves et la création de 1.666.500 actions nouvelles de 1D,000 chacune à attribuer gratuitement aux actionnaires à raison <u>d'une action nouvelle pour quatre actions anciennes</u>. Ces actions nouvelles porteront <u>jouissance en dividende a partir du 01/01/2011</u> et seront assimilées aux anciennes à partir du 20 juillet 2011.
- 2) Porter le capital social dans une seconde étape de 8 332 500 dinars à 9.999 000 dinars par incorporation de la somme de 1.666.500 dinars à prélever sur les réserves par la création de 1.666.500 actions nouvelles de 1D,000 chacune à attribuer gratuitement aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour cinq anciennes

La jouissance de ces actions en dividende à partir du 01/01/2012

Mise aux voix, cette résolution est adaptée à l'unanimité

- Suite -

Deuxième résolution :

Les actionnaires de la société Générale Industrielle de Filtration GIF FILTER SA Réunis en Assemblée Générale Extraordinaire décident de mettre à jour les statuts de la société conformément à la réglementation en vigueur et de modifier l'article 6 des mêmes statuts suite à l'augmentation du capital de la société,

Mise aux voix, cette résolution est adaptée à l'unanimité

Troisième résolution :

Les actionnaires de la société Générale Industrielle de Filtration GIF FILTER SA réunis-en Assemblée Générale Extraordinaire donnent, conformément à l'article 294 du code des sociétés commerciales, tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour décider de la date des actions issues de la 2éme augmentation du capital courant l'exercice 2012, de mettre à jour l'article 6 des statuts et d'accomplir toutes les formalités légales et obligatoires.

Cette même délégation de pouvoirs est donnée au Président Directeur Général et ou à son représentant pour l'exécution des présentes résolutions et procéder aux publications légales.

Mise aux voix, cette résolution est adaptée à l'unanimité

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

AIR LIQUIDE TUNISIE

Siège social : Rue du Lac Leman-Les Berges du Lac-1053 Tunis.

La Société AIR LIQUIDE TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2011.

		2e T	rimestre	Cumul à	Exercice		
U	nités	2 011	2 010	2 011	2 010	2 010	
Revenus (local & export)	DT	5 603 670	6 291 491	10 546 215	12 006 558	24 292 347	
A l'export	DT	1 616 996	1 686 947	3 139 599	3 219 337	8 590 534	
Sur le marché local	DT	3 986 674	4 604 544	7 406 615	8 787 221	15 701 813	
Production (en volume)		2e T	rimestre	Cumul à	fin Juin	Exercice	
Volumes de production Unités		2 011	2 010	2 011	2 010	2 010	
Production totale (Tonnes)		7 452	7 655	14 224 14 770		0 29 563	
		2e T	 rimestre	Cumul à	fin Juin	Exercice	
U	nités	2 011	2 010	2 011	2 010	2 010	
Marge sur coût matières	DT	5 706 837	5 495 174 (*)	8 793 531	9 574 913	20 893 345	
Valeur ajoutée brute	DT	4 662 604	5 800 124 (*)	6 643 536	7 435 452	15 672 408	
Excédent brut d'exploitation	DT	3 707 332	4 619 504 (*)	4 816 194	5 683 007	12 229 085	
Fonds de roulement	DT	-4 148 989	-5 665 841 (*)	11 063 906	13 463 826	15 928 072	
Besoins en fonds de roulement	DT	1 104 083	-5 889 315 (*)	17 877 241	12 522 956	14 196 990	
Dotations aux amortissements et aux provisions	DT	800 813	898 124	1 614 025	1 728 543	3 262 713	
Endettement net	DT	5 253 071	-223 475 (*)	6 813 335	-940 870	-1 731 083	
Investissements	DT	823 621	2 700 805	2 300 743	4 192 304	9 288 879	
Effectif		99	93	99	93	90	
(*) Des ajustements ont été apportés aux données pro	ovisoi	res de Juin 20	10				

COMMENTAIRES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2011

- Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels publiés ci-dessus, sont issues de notre comptabilité. Les comptes ont été élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par les normes, appliqués de façon constante.
- Baisse de 12.1% du chiffre d'affaires par rapport aux données de la même période de l'exercice 2010.
- L'activité économique détériorée post révolutionnaire explique le tassement des ventes.
- Les indicateurs de marge, de résultats intermédiaires de gestion et de besoin en fonds de roulement ne peuvent être appréciés qu'au niveau des résultats consolidés des sociétés du Groupe.

^{*} Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA -SOPAT SA-

Siège social : Avenue de 23 janvier- BP 19- 5080 Téboulba.

La Société de Production Agricole Teboulba informe ses actionnaires que lors de sa réunion tenue le 30/6/2011, le conseil d'administration de la **SOPAT** a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **30 juillet 2011** à la Maison d'Entreprise sise à l'Avenue Principale 1053, Les Berges du Lac à Tunis, à partir du 10 heures en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport d'activité 2010établi par le Conseil d'Administration;
- Présentation du rapport général et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2010;
- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2010;
- Affectation du résultat de l'exercice 2010;
- Approbation des conventions réglementées de l'article 200 CSC ;
- Quitus aux administrateurs
- Renouvellement du mandat d'Administrateur en fonction et nomination d'un nouvel Administrateur ;
- Nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes ;
- Allocation de jetons de présence ;
- Questions diverses;
- Formalités légales

2011 - AS -780

ASSEMBLEE GENERALE

BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE

Siège Social : 56, Avenue Med V 1002 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Banque Tunisienne de Solidarité sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le samedi **16 juillet 2011** à 9h00 du matin au siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises sis à la Maison de l'Entreprise Avenue principale, 1053 Les Berges du Lac – Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2010;
- 2- Lecture des deux rapports des commissaires aux comptes général et spécial;
- 3- Affectation des résultats de l'exercice 2010;
- 4- Quitus aux administrateurs ;
- 5- Cooptation d'administrateurs ;
- 6- Fixation des jetons de présence;
- 7- Autorisation du Conseil d'Administration pour l'émission d'emprunts extérieurs, d'un ou de plusieurs emprunts obligataires.
- 8- Approbation le cas échéant des conventions réglementées;

Chaque actionnaire détenant au moins 10 actions, peut assister à cette assemblée sur simple justification de son identité à la condition d'être inscrit sur le registre de la Banque cinq jours au moins avant l'assemblée ou s'y faire représenter par un autre actionnaire au moyen d'un pouvoir spécial à déposer au siège social au moins cinq jours avant la tenue de l'assemblée. Cette inscription sera effectuée au siège social.

Les actionnaires propriétaires d'un nombre d'actions inférieur à celui déterminé ci-dessus, pour être admis dans l'assemblée, peuvent se réunir pour former le nombre nécessaire d'actions et se faire représenter par l'un d'eux.

Les documents destinés à l'Assemblée Générale Ordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires et ce durant le délai légal au siège social (Unité Organisation et Mobilisation des Ressources, 5^{ème} étage)

Le Conseil d'Administration

AVIS

COURBE DES TAUX DU 13 JUILLET 2011

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,563%		
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,579%	999,771
TN0008002479	BTC 52 SEMAINES 23/08/2011		4,592%	
TN0008002487	BTC 52 SEMAINES 28/02/2012		4,732%	
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,744%	1 007,574
TN0008002495	BTC 52 SEMAINES 27/03/2012		4,753%	
TN0008002503	BTC 52 SEMAINES 24/04/2012		4,773%	
TN0008002529	BTC 52 SEMAINES 29/05/2012	4,799%		
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	5,165%		997,016
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		5,349%	1 015,064
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		5,509%	1 049,091
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		5,583%	1 071,425
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,768%	1 038,202
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	6,109%		965,413
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		6,117%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		6,128%	1 030,126
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,148%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,152%	960,447
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,197%	1 053,517
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,201%		952,340

L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM TITRES OPCVM TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'o	uverture	VL au 3	1/12/2010	VL antérieure	Dernière VL
	OPCVM DE CAPIT	ALISATIO	N				
	SICAV OBLIGATAIRES DE CAPIT	ALISATION					
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/0	7/92		135,352	137,582	137,59
FO	CP OBLIGATAIRES DE CAPITALIS	ATION - VL	QUOTIDIE	NNE			
2 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/0	1/07		11,838	12,059	12,06
FCI	OBLIGATAIRES DE CAPITALISA	TION - VL H	EBDOMAD	AIRE			
3 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/0	1/06		1,214	1,233	1,23
	SICAV MIXTES DE CAI	PITALISATIO)N				
4 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/1	0/92		32,630	33,277	33,28
5 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/0	5/93		44,802	45,614	45,61
	FCP MIXTES DE CAPITALISATI	ON - VL QUO	TIDIENNE	·			
6 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	28/0	3/08		163,775	152,888	152,83
7 FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS GESTION	28/0	3/08		669,080	536,744	535,67
8 FCP MAXULA CROIS SANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	-	0/08		140,431		123,01
9 FCP MAXULA CROIS SANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE		0/08		130,841	122,291	122,17
10 FCP MAXULA CROIS SANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/1			116,956		111,76
11 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	+	5/09		115,164		109,74
12 FCP INDICE MAXULA 13 FCP KOUNOUZ	MAXULA BOURSE TSI	23/1 28/0			109,195		88,80
14 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/0			165,054 95,368	151,259 92,655	151,15 92,61
15 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/0			-	100,733	100,68
	FCP MIXTES DE CAPITALISATIO	<u> </u>		P.E.	_	100,733	100,00
16 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMEN			<u>-</u>	1 279,506	1 244,839	1 249,93
17 FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05/0			2 218,986		2 162,55
18 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/0			107,368		105,72
19 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/1			122,479		106,32
20 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08			122,906		116,27
21 FCP FINA 60	FINACORP	28/0	3/08		1 153,132	1 155,845	1 159,82
22 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09			129,272	114,501	117,72
23 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09			14,956	13,850	14,03
24 FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09			5 844,815	5 630,388	5 681,37
25 FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/0			6 613,950		6 596,78
26 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/0			2,293		2,07
27 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/0			1,846		1,75
28 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI OPCYAL DE DICTE	15/0			1,162	1,028	1,03
	OPCVM DE DIST	KIBUTION			1	1	
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Date de	dividende Montant	VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VI
		a ouverture	paiement	Montant	31/12/2010	antericure	
	SICAV OBLIGAT	TAIRES					
29 SANADEIT SICAV	AFC	01/11/00	31/05/11	4,160	108,201	106,130	106,14
30 AMEN PREMIÈRE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95		3,758	104,529	102,659	102,66
31 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06			105,198	103,452	103,46
32 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/11	3,719	103,030	101,381	101,38
33 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07		,		101,547	101,55
34 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03			107,102	105,714	105,72
35 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97		3,997	103,928		102,04
36 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97			103,973	102,152	102,16
37 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE 38 MILLENHIM ODLIGATAIDE SICAV	BIAT ASSET MANAGEMENT CGF	16/04/07					102,32
38 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 39 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	12/11/01		3,730 4,000		104,020 100,912	104,02
40 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	01/06/01 17/12/01	16/05/11 21/03/11		102,920	100,912	100,92
41 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08		3,622	104,065		102,35
42 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98					104,91
43 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02					104,24
44 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10				101,555	101,56
45 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92		3,597	102,948	101,230	101,24
46 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	27/05/11	3,910	104,540	102,593	102,60
	arrin nii		1.6/0.5/11	2 015	102.455	100 (24	100.64
47 SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	16/05/11	3,915	102,457	100,634	100,64

TITRES OPCVM 1	TITRES OPCVM	TITRES	OPC VM	1	TITRES	OPCV M	<u> </u>
49 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/11	3,415	104,166	102,394	102,
50 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	16/05/11	3,963	102,745	100,834	100,
51 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	05/05/11	3,774	104,552	102,630	102
52 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VA LEURS	01/08/05	27/05/11	3,497	104,763	103,172	103
33 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/05/11	3,291	102,001	100,473	100
	FCP OBLIGATAIRES - VL	QUOTIDIE	NNE				
4 FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/11	0,370	10,536	10,359	10
55 FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	23/05/11	4,084	104,067	101,993	102
66 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	-	_	100,000	101,139	101
	FCP OBLIGATAIRES - VL H				,	, , , , ,	
7 AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	4,185	102,112	99,893	99
THE THIRD CONTROL OF	SICAV MIXT		00/00/11	4,103	102,112	77,070	
AD ADIA CICAN	1		21/05/11	0.000	75 (02	72 410	7.1
8 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94		0,880		73,410	73
9 ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94		2,808	155,524	140,356	140
1 SICAV PROSPERVEY	ATTIJARI GESTION	22/03/94	1	31,572	1 553,686	1 390,275	1 387
1 SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94 01/11/01		2,720		109,164	109
2 SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT			1,563	116,359	111,230	111
3 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93 26/07/99	.	0,755	95,575	84,005	84
4 SICAV SECURITY 5 SICAV CROISSANCE	COFIB CAPITAL FINANCE SBT	27/11/00		0,375	16,523 277,442	15,890	254
6 SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94		4,334 2,012	51,249	253,964 44,490	44
7 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	-		- , .	2 121,093	2 117
8 SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER			0,184	78,987	74,239	74
9 SICAV AVENIR	STB MANAGER STB MANAGER	30/03/94 01/02/95		1,386	58,113	55,510	55
0 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE		1	1,293		98,161	98
1 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99		1,516	113,779	106,913	107
2 UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV		17/05/99 10/04/00		1,992 0,115	110,018	98,363	98
2 UDCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE FCP MIXTES - VL QUO			0,113	110,016	96,303	90
73 FCP IRADEIT 20	AFC	02/01/07	31/05/11	0,210	11,692	11,526	11
4 FCP IRADEIT 50	AFC	02/01/07	31/05/11	0,160	12,686	12,377	12
5 FCP IRADEIT 100	AFC	02/01/07	31/05/11	0,030	16,636	16,394	16
6 FCP IRADEIT CEA	AFC	02/01/07	31/05/11	0,270	17,197	16,093	16
7 ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/11	0,102	12,356	11,315	11
8 BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,681	131,919	120,007	119
9 BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,058	127,744	121,988	122
0 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	-	-	-	10,002	10
1 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	28/04/11	0,942	128,457	107,835	108
2 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VA LEURS	04/06/07	27/05/11	0,137	20,621	18,960	18
3 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	_	100,081	100
4 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	-	100,525	100
	FCP MIXTES - VL HEB	DOMADAIR	E				
5 FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	08/06/11	3,925	102,358	97,326	97
6 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	-	-		103,168	103
7 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	18/04/11	3,064	150,176	133,028	135
8 AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	06/06/11	0,045	10,417	9,770	9
9 AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08		1,870	123,909	109,682	110
0 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	3,135	117,002	110,535	110
1 FCP ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	-	_	100,000	99,841	100
2 FCP ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10		-	100,000	98,818	99
3 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05		0,011	184,646	179,381	182
4 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05		0,195		159,958	162
5 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05		2,611	140,166	139,436	140
6 MAC EXCELLENCE FCP	MACSA	28/04/06		177,508	10 740,784	9 812,109	9 99
7 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MACSA	20/07/09	.	-	192,968	188,939	19
8 MAC AL HOUDA FCP	MACSA	04/10/10	-	_	109,114	123,950	125
9 FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09		_	1 439,547	1 359,786	1 370
0 FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11		_		101,463	102
1 FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGE			_	107,049	97,298	97
2 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGE	03/03/10			107,735	111,575	111
	•				,	<i>,-</i> -	

BULLETIN OFFICIEL DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel: cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

Prix unitaire : 0,250 dinar Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF Mr. Mohamed Férid EL KOBBI IMPRIMERIE du C M F

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS